

MAIRIE DE SAINT JEAN DU BOIS

72430

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION DU 11 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à seize heures trente-cinq minutes, le conseil municipal jeunes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle multi-activités, encadré par Monsieur Jonathan BÉCHEZ et Madame Lydie CHARREAU, conseillers municipaux référents.

Etaient présents : Timéo CHEVALIER, Marilou DUVAL, Marco GRAVIER et Raphaël PILTÉ.

Etait absent : /

#### 1- Préparation de l'exposition Pâques 2024

L'exposition se tiendra le vendredi 29 mars 2024 après l'école, dans la salle multi-activités.

Chaque enfant de l'école sera invité à réaliser un dessin sur le thème de Pâques avant le 26 mars 2024. Les dessins devront être déposés en Mairie au plus tard à cette date.

Les dessins seront accrochés dans la salle avec un numéro. Chaque enfant pourra voter en choisissant le numéro qu'il préfère. Les dessins seront classés par groupe classe.

Les enfants de l'Accueil Périscolaires pourront également participer avec l'accord des parents.

#### 2- Point sur le projet peinture du mur de l'école

Les enfants lisent les propositions de leurs camarades récoltées via la boîte à idées.

Il en ressort que les enfants voudraient des princesses, des fleurs, des sirènes, des licornes, des papillons, des cœurs avec des fleurs enlacées, un rocher avec une cascade, des joueurs de football, des objets en lien avec les jeux vidéo, des dessins en rapport avec les Jeux Olympiques 2024 et une séparation filles/garçons. Sur ce dernier point, les membres du Conseil Municipal ne sont pas favorables.

Les enfants proposent de regrouper toutes ces idées en dessinant une forêt féérique avec à l'intérieur tous ces personnages et toutes ces idées.

Les Elus demandent aux enfants de trouver des formes simples (sur internet ou faites main) et de les leur transmettre via leurs parents ou la mairie. Ces formes serviront à fabriquer des pochoirs qui seront peints à l'intérieur par les enfants. Les feuilles des arbres pourraient être dessinées avec les mains des enfants.

Les Elus espèrent qu'une partie du mur pourra être peint cette année mais préviennent déjà les enfants que tout ne pourra être réalisé en même temps.

### 3- Informations diverses

Plusieurs idées ont été déposées dans la boîte à idée :

- Repeindre le portail de l'école
- Mettre du désodorisant parfumé dans les toilettes
- Acheter des ballons de football à l'effigie de l'équipe de France
- Attacher au sol les filets des buts du terrain de loisirs

Sur proposition de Monsieur le Maire, une tyrolienne sera installée au Parc des Loisirs. Sur l'un des terrains de pétanque, ce n'est pas possible car l'Association des Aînés Ruraux l'utilise. Le long des maisons, non plus car il faut garder un passage pour les résidents. Il est proposé aux enfants de l'installer le long de la haie, devant le 1<sup>er</sup> terrain de football, près de la table de tennis de table. Les enfants approuvent cette idée.

Un Elu montre aux enfants les photos des bancs installés à l'initiative du Conseil Municipal Jeunes. Elles sont jointes en annexe. Il présente également aux enfants des photos des tables de pique-nique du Parc des Loisirs. En mauvaises états, il faudrait les remplacer. Comme indiqué dans le dernier compte rendu du Conseil Municipal, lorsque la Voie Verte sera créée le Parc des Loisirs sera considéré comme une aire de service. De fait, la Commune pourra, si elle le souhaite, intégrer un groupement de commandes mis en place par la Communauté de Communes pour l'achat de mobilier urbain. L'idée étant d'harmoniser l'ensemble des communes traversées par la Voie Verte pour plus de visibilité de la part des citoyens qui vont emprunter ce chemin.

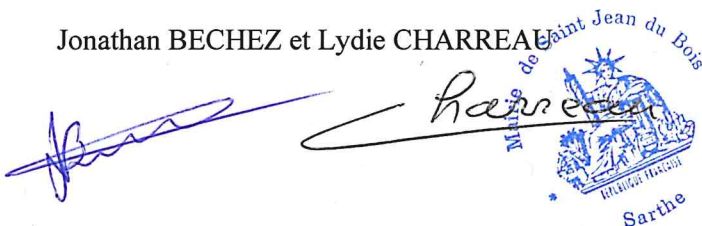
Un Elu présente aux enfants son idée pour délimiter le terrain de football, à savoir l'installation de barrière en bois tout le long du terrain avec en bas du grillage ou autres matériaux évitant que le ballon ne passe en-dessous. Les enfants sont ravis de cette idée.

Les Elus référents remercient les enfants pour leur implication et leur offrent un goûter.

Fin de la réunion à 17h45.

Les Elus référents du Conseil Municipal Jeunes,

Jonathan BECHEZ et Lydie CHARREAU



Mairie de Saint-Jean du Bois  
Sarthe







